

Bienvenue sur les sentiers découvertes



COMMUNE
DE DARDAGNY



Jalonnés de panneaux thématiques, trois parcours dévoilent les richesses patrimoniales de Dardagny. Bonne promenade !

Le sentier viticole de Dardagny

Il a vu le jour en 2003 à l'initiative conjointe du canton de Genève, de la commune de Dardagny et du viticulteur Stéphane Gros. Il a été restauré en 2020. Il traverse le vignoble du coteau et permet de découvrir les cépages et la faune de ce site au paysage exceptionnel.



Le sentier des bornes

Réalisé en 2020 à l'initiative de la Fondation Re-Borne et de la commune, il suit la frontière nationale et permet d'en découvrir l'histoire.



Durée de la boucle : environ 1h30

Le sentier naturaliste de la Roulavaz

Initié par la Société de physique et d'histoire naturelle en 1990 et restauré en 2005 par cette dernière, le canton, la commune, le jardin botanique (CJB) et les sociétés naturalistes de protection des chauve-souris (CCO) et des amphibiens (KARCH). Il suit la rivière jusqu'à son embouchure dans l'Allondon et informe sur la géologie, la faune et la flore qui accompagnent le cours d'eau.



Durée aller/retour : environ 1h00



0 100 300 m

Le lézard des murailles et le vignoble de Dardagny



Agile et rapide, c'est un excellent chasseur qui se nourrit essentiellement d'insectes. Comme la vigne, il aime les sols rocaillieux et les bains de soleil. Il consacre une part importante de son temps à la thermorégulation car son corps, tel celui de tous les reptiles, est à sang froid ce qui l'oblige à rechercher la chaleur, allongé sur un mur ou des pierres. Espèce protégée, très commune en Europe, le lézard des murailles représente la mascotte idéale car on l'observe facilement lors de journées ensoleillées propices à la balade dans le vignoble et le long de la frontière.

Les autres richesses de la région à découvrir :

Le site protégé du Vallon de l'Allondon et son centre nature Pro Natura, les auberges typiques, les domaines viticoles et leurs capites, sans oublier de passer par le village classé de Dardagny et son château qui abrite la Mairie.

Afin de respecter le travail de la vigne et la tranquillité de la faune sauvage, merci de contrôler votre chien et de suivre les consignes des viticulteurs.



Restez sur les chemins, les vignes sont des propriétés privées.



Contribuez à maintenir le vignoble propre et accueillant en emportant vos déchets.



Merci de ne pas cueillir le raisin et de ne pas lever les filets qui protègent les grappes.



Ne collectez et n'introduisez ni plantes ni animaux : la présence d'espèces exotiques peut anéantir les espèces indigènes.

Retrouvez les parcours des sentiers sur la carte interactive de geneveterroir.ch :



GENÈVE
terroir



